

	Marina Teixeira DESIGN		Clients
	Rua Antonio José De almeida, 1136 B 2975-316 - Quinta-do-conde		Mr & Mme Conrad Rua Marques De Fronteira 131, Lisboa
	+351 931 192 949 info@mtx-design.com		+351 924 015 207 fiona.conrad@gmail.com
	Date : 04/03/26		N° du devis: D040326

Devis

1 – OBJET DU CONTRAT

Coordination des travaux et suivi administratif.

2 – OBJET DE LA MISSION

2.a) Objectifs principaux :

Coordination des travaux :

Niveau 1

- Rehaussement d'un garde-corps en extérieur (voir avec bureau d'étude et syndyc copro)
- Démolition si possible des cloisons de l'entrée et réparation parquet post-intervention (voir avec bureau d'étude et syndyc copro)
- Vérification du système électrique
- Ajout éventuel d'éclairages des plafonds manquants (si besoin)
- Restauration parquet général et escalier
- Nettoyage des murs des balcons (+peinture à voir)
- Reprise peinture des murs abimés
- Ajout plan de travail cuisine
- Solutions coffrage radiateurs (à voir)
- Suppression porte entre chambre enfants/petite pièce pour installation d'une porte coulissante et d'étagères à l'intérieur
- Remplacement du plan de travail et vasque dans la suite parentale
- Suppression de la porte entre le plan vasque et la partie salle de bain
- Retrait d'un bidet (à voir)
- Petit bricolage tel que la vérification de la hotte, de la porte lave-vaisselle, porte de douche à graisser...(voir tableau google)

Mezzanine

- Installation d'un garde-corps tasseaux de bois, escalier et mezzanine
- Installation de panneaux acoustiques (à voir)
- Restauration parquet

- Motorisation des fenêtres
- Voir pour l'ajout éventuel de prise électrique

Suivi administratif :

- Analyse des documents du bien
- Demande du plan en mairie
- Démarche pour une demande de rdv bureau d'études/ingénieur structure
- Analyse de la note de calcul (= compte rendu) du bureau d'étude
- Lecture du règlement de copropriété
- Rédaction du dossier à présenter au syndic de la copropriété avec : plan de la zone concernée/note de calcul du bureau d'étude/méthode d'intervention prévue/assurance de l'entreprise des travaux
- Prise de contact avec le syndic
- Assistance si nécessaire au rdv d'assemblée générale des copropriétaires
- Relances nécessaires

2.b) Planning prévisionnel :

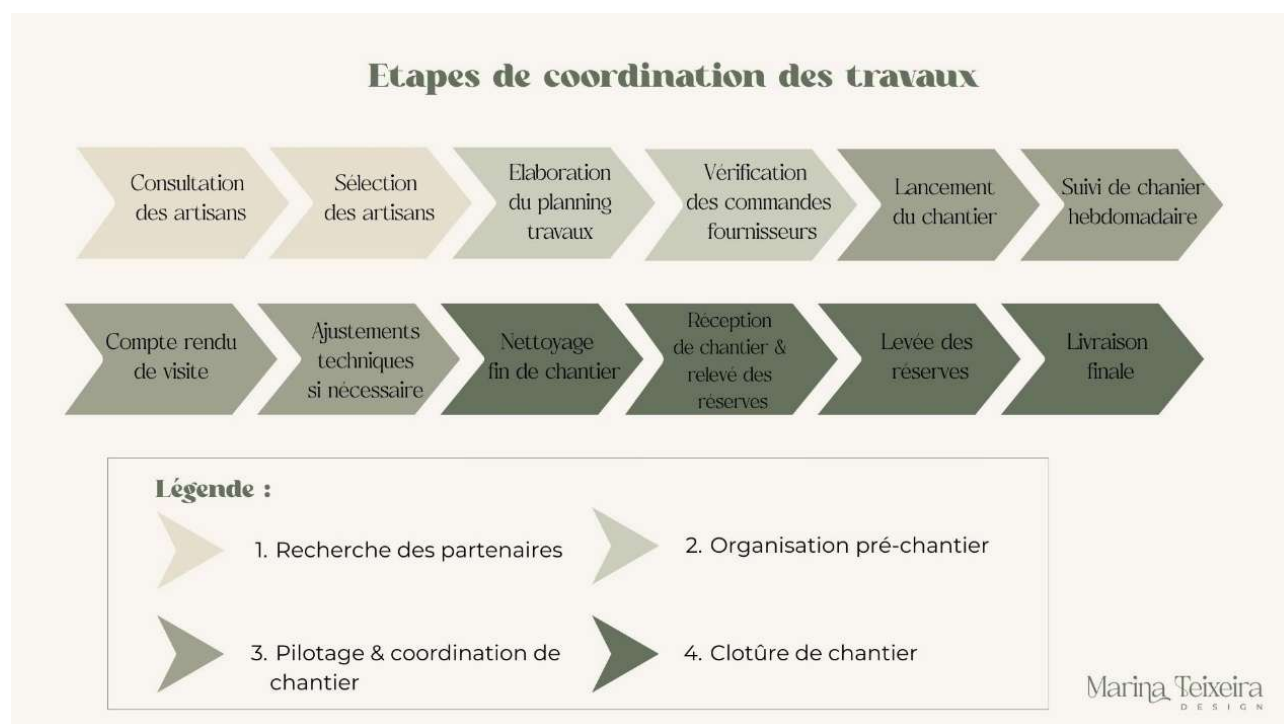
Emménagement prévu le 10 avril 2026.

2.c) Budget :

Le budget alloué au projet est de € - TTC. (Non communiqué à ce jour)

3 – CONTENU DE LA MISSION

3.a) Déroulement des étapes :



3.b) Ce devis ne comprend pas :

- De phase de conception d'aménagement ou de décoration
- La conception de mobilier sur mesure
- Les honoraires du bureau d'étude/ingénieur structure
- Le coût du syndic si demande d'assemblée générale
- De dépôt de permis de construire en Mairie

4 – HONORAIRES

En cas de modification du programme, les honoraires seront réévalués dans le cadre d'un avenant.

4.a) Répartition des honoraires :

Missions		Montant
Coordination des travaux (concernant des travaux de moins de 20000€)	Montant HT	2000 €
Suivi administratif	Montant HT	500 €
	Montant TVA 23%	575 €
Total TTC :		3075 €
	Déduction visite conseil 24/02/26	-250 €
Total TTC après déduction :		2823 €

4.b) Modalités de paiement :

Le règlement des honoraires s'effectuera de la façon suivante :

- Acompte de 40% à la signature du contrat
- Acompte de 40% en milieu de projet
- Solde de 20% à la réception de chantier

Les paiements se feront par virement bancaire sur le compte mentionné ci-dessous.

La signature de ce devis vaut acceptation des termes du contrat de prestation de service ci-joint.

Fait en deux exemplaires originaux à : Lisbonne

Le : 5 mars 2026

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »

Clients : 	
--	--

COORDONNEES BANCAIRES :

Nome : Marina Teixeira IBAN : PT50 0033 0000 4571 6345 7020 5 SWIFT : BCOMPTPL BANQUE : Millennium

Conditions Générales De Vente

Ce contrat régit les obligations de chaque partie, le client d'une part et l'entreprise « Marina Teixeira Design » le Prestataire, d'autre part.

Article 1 : Objet

Le présent contrat est un contrat de prestation intellectuelle ayant pour objet la mission définie sur le devis annexé au présent contrat et en faisant partie intégrante.

Article 2 : Durée de l'offre

Chaque devis a une durée de validité de 4 semaines, à compter de sa remise.

Article 3 : Prix et Paiement

Tous les prix sont indiqués en euros. Les prix pratiqués sont ceux en vigueur le jour de la commande. Les paiements s'effectueront par virement bancaire sur le compte indiqué sur le devis. Le contrat prendra effet à partir de sa signature et du premier versement d'acompte de 40% de la somme totale reçue sur le compte.

Article 4 : Exécution de la prestation

Le Prestataire s'engage à mener à bien la tâche précisée à l'article 1, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. La présente obligation n'est que pure obligation de moyens.

Le client tiendra à la disposition du Prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat.

Article 5 : Obligation et confidentialité

« Marina Teixeira Design » conserve la propriété entière du projet réalisé et de son concept créatif. Pour toute divulgation, publication, tournage, reportage, utilisation de l'image des travaux, le client devra l'en informer et avoir son accord. Par la même occasion, toutes les informations que le client indique et fournit seront strictement gardées confidentielles.

Article 6 : Horaire de communication

Pour le bon déroulement du projet, une collaboration remarquable et solide est favorable.

Les heures de communication sont définies entre 9h30 et 19h30 du lundi au vendredi ainsi que le samedi de 9h30 à 12h30. En dehors de ces horaires, les messages seront traités lors des prochaines heures ouvrables.

Article 7 : Conditions de modification et d'annulation

Toute demande de report ou de modification de devis est soumise à la réalisation d'un nouveau contrat. En cas d'annulation par le client, toute prestation engagée au titre d'un devis accepté devra être payée selon les conditions de règlement. La somme de l'acompte sera non récupérable par le client, et il lui sera facturé la somme des tâches effectuées.

Article 8 : Droit à l'image

Le client autorise la prise de photos et de vidéos de son intérieur avant et après la réalisation de la prestation de « Marina Teixeira Design » à des fins professionnelles et promotionnelles. Ces supports pourront être reproduits et modifiés en fonction des besoins et utilisés sur tous les supports possibles (magazine, TV, web, réseaux sociaux, portfolio etc.). L'anonymat du client sera respecté dans son intégralité et avec la garantie que les photos ne révèlent pas d'informations personnelles.

Article 9 : Responsabilité

L'entreprise « Marina Teixeira Design » propose ses services et conseils en termes d'aménagement et d'agencement de l'espace, de mobilier, matériaux, couleurs, luminaires, textiles et autres accessoires de décoration. Marina Teixeira Design assure exclusivement des prestations intellectuelles et commerciales pouvant se traduire par un suivi purement esthétique des projets. Lorsque Marina Teixeira Design intervient sur la coordination des réalisations, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché imputable à un tiers, ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité. Marina Teixeira Design n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle. Son intervention consiste à mettre en relation son client avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration et du bâtiment. Le client contracte directement et librement avec chaque prestataire. Marina Teixeira Design est mandatée par son client pour assurer à sa place le suivi des réalisations auprès des différents prestataires. Toutes les garanties d'assurances légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux le sont directement par les prestataires concernés. En cas de litige, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. Par ailleurs, les côtes et métrés réalisés sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier par chaque entreprise intervenant sur le chantier.

Article 10 : Clôture de projet et facture finale

En fin de projet, une fois la prestation terminée dans son intégralité, une facture finale sera transmise au client et devra être signée en deux exemplaires par les deux parties. Elle fera foi de la réalisation des engagements pris sur le contrat signé préalablement par le client et fera office de bonne livraison du chantier.

Marina Teixeira
DESIGN

Diplômes obtenus :

- Décoration d'intérieur et design d'espace
- Spécialisation Architecture d'intérieur
- Décoration des espaces extérieurs

Prestations :

Projets particuliers et Projets professionnels / Projets partiels et Projets clés en mains

Décoration d'intérieur – Design d'espace - Création de mobilier sur-mesure – Conception de Salles de bain/Cuisines - Plans 2D – Projections 3D – Projections 3D en réalité virtuelle - Croquis de perspective – Planches d'ambiances – Suivis de travaux - Appel d'offre aux artisans

Date et Signature du client :

Flamel